

COMMISSION NATIONALE POUR LA PUBLICATION DE
DOCUMENTS DIPLOMATIQUES SUISSES

Procès-verbal de la séance du vendredi 9 juin 1978,
aux Archives fédérale, de 9h.30 à 13h.00.

Présidence : M. Jacques Freymond

Présents : Mme Mesmer, Mlle Ritter (Fonds national),
Mlles Browning et Junod
MM. Bourgeois, Bucher, Cerutti, Dumont, Favez,
Fleury, Gauye, Hohenstein, Imboden, Marguerat,
Roulet, Ruffieux, Staehelin, Urner
M. Schaap (Maison d'édition Benteli).

Excusés : MM. Bergier, Biaudet et Lüthy.

N.B. Tous les collaborateurs de la recherche avaient été
invités à prendre part à la séance ainsi que l'éditeur,
M. Schaap.

Après avoir sollicité l'approbation du procès-verbal
de la séance de la Commission du 1er juillet 1977, M. Freymond
propose l'ordre du jour suivant :

1. Présentation et discussion du manuscrit du volume-pilote
2. Rapports des responsables de l'édition des volumes
3. Problèmes de l'édition :
 - a) présentation du projet de contrat avec l'éditeur
Benteli (selon annexe)
 - b) définition et organisation des rapports avec l'éditeur
4. Choix du titre et du patronage définitif de la collection
5. Etablissement (si possible définitif) du plan de la
collection (voir annexe : plan de répartition des volumes
adopté le 11 juillet 1975).
6. Divers.

Point 1. M. Fleury présente un rapport sur la préparation du
volume-pilote : "Dans mon rapport de l'année dernière, j'avais

indiqué qu'après avoir achevé les deux premières phases de la recherche, la première consistant à dépouiller systématiquement les fonds et les dossiers entrant en considération, la deuxième phase consistant à choisir les textes définitifs et à les classer, nous avons abordé la phase finale de la présentation des textes (titres, cotes, disposition uniforme et cohérente) et d'annotation des documents (références, explications indispensables, extraits). Au cours de cette phase finale, il est bien entendu qu'il a fallu procéder à quelques recherches complémentaires de documents qui étaient, par exemple, cités dans un texte, ou à propos d'une question pour laquelle les documents à disposition ne nous paraissaient pas suffisants. Cette phase finale a été achevée vers Noël. Restait encore tout un travail de relecture, de correction et, dans une certaine mesure, d'uniformisation des textes et des annotations. Le manuscrit qui a été présenté à la Commission n'est donc pas totalement épuré. Par ailleurs, devant soumettre notre choix à l'appréciation des membres de la Commission, nous n'avons pas encore pu donner une numérotation continue aux documents, conservant les numéros de notre classement pour le cas où des modifications devraient intervenir. Par conséquent, le manuscrit qui a été mis à la disposition des membres de la Commission, n'est pas encore la version définitive et complète du volume proposé. Ce manuscrit comporte certes la partie essentielle, celle des documents à publier, mais il nous reste encore à mettre au point les autres éléments devant figurer dans le volume et habiller le corps des documents. Mais avant de procéder à une mise au point de ces éléments qui seront communs à tous les volumes de la collection, nous avons besoin de l'avis de la Commission essentiellement au sujet de la présentation en allemand et en français des éléments suivants selon modèles proposés :

1. Plan de l'ouvrage
2. Introduction générale à la collection
3. Introduction (avant-propos) au volume

./...

4. Plan de la table méthodique
5. Table méthodique
6. Annexes proposées :
 - a) organigramme de l'administration fédérale
 - b) postes diplomatiques et consulaires suisses à l'étranger
 - c) postes diplomatiques et consulaires étrangers en Suisse.

Les décisions prises par la Commission engageront la forme définitive des volumes et assureront la cohérence de présentation à toute la collection".

La discussion est ouverte.

M. Freymond estime qu'avant de choisir ceux des éléments auxquels il est approprié d'appliquer un caractère bilingue, il convient peut-être de régler la forme à donner au titre de la collection et à la page de présentation du volume. Une longue discussion s'engage à ce sujet.

Pour le titre définitif de la collection, le patronage, la page de présentation du volume et la liste des membre de la Commission, il est suggéré une formule trilingue, selon Annexe I.

Pour les autres éléments la formule bilingue paraît suffisante étant donné la dominante français-allemand des documents publiés. Ce principe acquis, il est convenu que la forme technique de la présentation bilingue pour la table des matières, les annexes proposées et la table méthodique sera précisée par l'éditeur qui soumettra des modèles. Le modèle de présentation bilingue intégrée de la table méthodique est approuvé. La forme ne variera que légèrement lorsque les auteurs rédigeront en allemand : inversion des textes, formule de provenance-destination. En revanche, il est entendu que la présentation des documents (titres, annotations) se fera exclusivement dans la langue des responsables du volume.

Quant à l'appréciation du contenu du volume-pilote, portant à la fois sur les documents sélectionnés et sur la

manière de les présenter et de les annoter, les membres de la Commission qui s'expriment sur la qualité des documents proposés rejoignent la constatation de M. Dumont qui déclare qu'à son avis le choix est vorzüglich et que l'ensemble de la documentation lui paraît ausgezeichnet; du point de vue du Département politique, tous les documents proposés peuvent être publiés.

En ce qui concerne la forme de la présentation des documents, Mme Mesmer estime que le système proposé dans ce volume-pilote ne lui donne pas satisfaction; elle pense en particulier qu'en allemand, il serait souhaitable :

1. de maintenir les formules de salutation et la signature,
2. de supprimer les initiales des prénoms dans les titres,
3. d'indiquer la nature du document dans le titre et en entier car elle trouve insuffisante l'indication de la nature du document sous la forme de signes placés à gauche de l'entête.

Les chercheurs du volume-pilote expliquent alors que les formules suggérées par Mme Mesmer ont toutes été envisagées et essayées mais que, finalement, on était arrivé à la formule proposée qui permettait de présenter un système de titres le plus simple, le plus clair et surtout apportant le maximum d'indications. Les formules de salutation n'ont été conservées que dans les cas où elles sont significatives; l'indication des initiales des prénoms, sinon des noms entiers est indispensable pour identifier rapidement les personnages et éviter les confusions entre les nombreux homonymes.

La Commission s'est déclarée satisfaite du modèle proposé qui laisse d'ailleurs une certaine souplesse pour régler les cas particuliers mais qui permet d'assurer une cohérence à l'entreprise et d'éviter des confusions ou des répétitions.

Mme Mesmer est d'accord de suivre le modèle proposé pour les deux premiers points; par contre elle maintient sa suggestion visant à indiquer la nature du document dans le titre, les signes n'étant pas, à son avis, suffisants pour caractériser la diversité des documents que son équipe a choisis.

Les chercheurs du volume-pilote de même que certains membres de la Commission expliquent, d'une part, que les signes proposés sont largement utilisés dans d'autres collections et, d'autre part, que le système de caractérisation avait déjà été soumis à la Commission qui l'avait approuvé ainsi que les autres règles techniques évoquées ci-dessus (cf. Instructions aux commissions d'édition, annexe 1 au procès-verbal de la séance du 5 décembre 1975). Certes, le modèle proposé dans le volume-pilote qui a été largement discuté et l'objet de décisions au niveau du Bureau peut subir des amendements et, plus particulièrement, doit être adapté à la langue allemande, mais il est entendu que la cohérence doit l'emporter quant à la forme de présentation.

Si la Commission estime devoir modifier les titres du volume-pilote pour répondre aux suggestions de Mme Mesmer, il faut qu'elle se prononce, la discussion à ce sujet démontrant que de vouloir placer la caractérisation dans le titre risque de poser de très nombreux problèmes, notamment pour la quantité de documents chevauchant des genres voisins.

En revanche, l'idée de Mme Mesmer que la nature des documents devrait mieux ressortir est reprise par M. Gauye qui suggère un compromis : il faut envisager la possibilité d'établir la caractérisation telle qu'elle figure dans le volume-pilote, sinon en clair du moins en abréviation plus parlantes que les sigles.

M. Freymond sollicite l'accord de la Commission sur cette proposition qui doit permettre à Mme Mesmer de voir si, particulièrement en allemand, le système de signes adopté peut être complété ou modifié au profit d'indications en clair.

Quant au système d'annotation proposé, M. Favez insiste pour qu'il soit considéré comme un maximum. Toutefois, il convient de donner une certaine liberté aux auteurs des volumes qui, selon la nature de leur documentation, auront des problèmes spécifiques à résoudre (voir à ce sujet les Instructions aux commissions). Les textes imprimés officiels ne devront être reproduits qu'exceptionnellement.

Point 3. M. Freymond demande à la Commission son avis, au sujet du contrat d'édition négocié conjointement par le Bureau, le Fonds national et l'éditeur Benteli.

M. Schaap répond à quelques demandes d'explication et indique l'intérêt qu'il aurait à connaître le plan de publication pour ces prochaines années. Concernant le premier volume, une procédure doit être mise au point par le Fonds national qui, explique M. Roulet, doit solliciter une expertise qui n'exclut pas le recours à un expert étranger.

Quant au contrat, M. Freymond suggère que les conditions définitives soient mises au point entre le Fonds national et l'éditeur, comme il a déjà été proposé lors d'une séance du Bureau avec M. Nussbaumer et Mlle Ritter du Fonds national et MM Schaap et Brun de la maison Benteli. La Commission confie au Bureau le soin de régler les contrats définitifs avec l'éditeur en accord avec le Fonds national.

Point 2. A propos des divers volumes en cours, le bilan est le suivant :

- Le volume préparé par l'Université de Berne est dans la phase de la sélection définitive des documents; l'annotation est en cours.
- Le volume préparé par l'Université de Genève verra sa préparation terminée en 1980 : le dépouillement des fonds est en voie d'achèvement.
- Le volume préparé par l'Institut universitaire de hautes études internationales a atteint la phase de la sélection définitive des documents; quelques recherches complémentaires seront à faire prochainement.
- Le volume préparé par l'Université de Fribourg est dans la première phase de dépouillement des fonds.
- L'Université de Neuchâtel et l'Université de Bâle commenceront les recherches à l'automne, grâce aux subsides obtenus tant des universités que du Fonds national.

- L'Université de Zurich a le ferme espoir d'obtenir en deuxième recours l'aide financière du Conseil d'Etat pour l'engagement d'un assistant.
- L'Ecole polytechnique fédérale de Zurich cherche un collaborateur pour commencer la recherche aux Archives fédérales.

Point 5. A propos de la répartition définitive des volumes à publier, la Commission prend note des options de M. Favez pour la préparation du volume No 11 (1933-1936) et de M. Gauye pour le volume No 12 (1936-1939). Enfin, M. Roulet fait connaître l'intérêt éventuel de l'Université de Neuchâtel pour le volume No 14 (1941-1943).

En ce qui concerne l'ensemble de la collection, M. Freymond insiste pour que chaque responsable de volume s'entienne à la préparation d'un volume de 1.000 pages et qu'il faut éviter à tout prix le dédoublement qui a déjà été effectué pour le volume-pilote, à titre exceptionnel, et qu'aurait souhaité Mme Mesmer pour son volume. Plusieurs membres de la Commission appuient cette recommandation de M. Freymond.

Point 6. Divers.

M. Imboden indique la nécessité qu'il y a à coordonner les contacts entre les responsables des volumes à publier et l'éditeur.

M. Freymond sollicite l'avis de la Commission sur la reconduction du Bureau à partir du 30 juin 1978 : ce qui est accordé.

M. Favez exprime la reconnaissance due aux collaborateurs des Archives fédérales dont la diligence est très précieuse aux travaux des historiens.

Antoine Fleury